

Annexe 2

Outil d'évaluation d'une programmation sûre



Remerciements

Ces lignes directrices ont été rendues possibles grâce au généreux soutien du Bureau for Humanitarian Assistance (BHA) par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Internews souhaite exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont contribué aux lignes directrices « Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ».

Équipe de développement et de rédaction des lignes directrices d'Internews : Stijn Aelbers, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Lea Krivchenia, Haley McCoin, Irene Scott.

Groupe consultatif du projet et pairs évaluateurs : Nadia Akmoun (IOM), Raphael Bacot (REACH), Adrienne Brooks (Mercy Corps), Stuart Campo (OCHA), Victoria Dangond Peralta (Internews), Marina Di Lauro (Oxfam), Katie Drew (GPC), Marie Dozin (GPC), Tiffany Easthom (Nonviolence Peaceforce), Giovanna Federici (NRC), Andre Heller (IRC), Séverine Lacroix (IOM), Anahi Iacucci (HCR), Francesco Michele (GPC), Briana Orr (IRC), Nathaniel Raymond (Université de Yale), Joelle Rizk (CICR), Fausto Spiga (REACH), Mark Silverman (CICR), Kathrine Starup (RDC), Craig Twitt (Internews), John Warnes (HCR).

Conception et illustrations : Corneliu Comendant, Emily Cowlrick, Floriane Echegut, Julia Huang, Ganaëlle Tilly

Ces ressources ont été créées dans le cadre du projet [Community Voices for Better Protection \(CVBP\)](#). Ce projet vise à comprendre les risques associés à l'information dans des contextes humanitaires du point de vue des acteurs humanitaires sur le terrain, des agences spécialisées en protection, des médias et autres fournisseurs d'informations. Se fondant sur des travaux de terrain menés en 2022-2023 dans trois endroits – Irak, Mali et Philippines –, ces ressources visent à combler les lacunes dans la compréhension et la réponse aux risques et aux informations.

Pour tout commentaire ou suggestion concernant l'amélioration de ces directives, veuillez contacter l'équipe humanitaire d'Internews via info@internews.org

© Internews octobre 2023. Cette publication est protégée par le droit d'auteur, mais le texte peut être utilisé gratuitement à des fins de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche, à condition que la source soit citée dans son intégralité. Les titulaires des droits d'auteur demandent que toute utilisation de ce type soit enregistrée auprès d'eux à des fins d'évaluation d'impact. Pour toute copie dans d'autres circonstances, ou pour réutilisation dans d'autres publications, ou pour traduction ou adaptation, une autorisation doit être obtenue. Les informations contenues dans cette publication sont correctes au moment de la publication.



Annexe 2 : Outil d'évaluation d'une programmation sûre

Cette évaluation de la programmation sûre soutient le processus permettant aux acteurs de l'information de décider si un projet ou une action peut être mis en œuvre en toute sécurité dans une communauté. Cet exercice peut être réalisé au sein de l'équipe mettant en œuvre un projet ou développant du contenu (par exemple, un reportage sur une histoire). Si le contexte le permet, le processus d'évaluation d'une programmation sûre doit toujours inclure la contribution de la communauté.

Voir Module 2 : « Comment contribuer à des écosystèmes d'information plus sûrs en adaptant les méthodes de travail ? », pour plus d'informations et d'exemples sur la façon d'utiliser ce modèle d'évaluation de programmation sûre.

Liste de contrôle pour le processus d'évaluation de la programmation sûre en 5 étapes

(voir le modèle de tableau sur la page suivante pour savoir où positionner chaque étape du processus) :

- Présentez clairement le projet* : y compris les lieux et les différentes parties prenantes impliquées. Astuce : pensez aux principales parties prenantes avec lesquelles vous interagissez directement et aux parties prenantes secondaires qui peuvent également être impactées par cette activité. Par exemple, vous souhaitez fournir des informations aux parents. Ici, les « parents » sont une partie prenante principale, et une partie prenante secondaire pourrait être les enfants du ménage.
- Identifiez les bénéfices du projet* : cela aidera à estimer les avantages par rapport aux risques, afin de décider si le résultat du projet justifie la prise d'un certain niveau de risque. Pensez aux avantages pour les individus et la communauté ainsi qu'aux avantages pour votre organisation ou votre média.
- Identifiez les risques que toute activité pourrait créer* : cela doit inclure les risques pour les différentes parties prenantes identifiées lors de la première étape, y compris les communautés affectées, les employés impliqués dans l'activité et la réputation du média ou de l'organisation humanitaire.
- Identifiez des stratégies d'atténuation pour chaque risque* : réfléchissez aux solutions pratiques et concrètes qui peuvent être mises en œuvre pour permettre au projet de se dérouler en minimisant les risques identifiés. Et définissez qui, au sein de l'organisation, est responsable de la mise en œuvre de chaque solution.

- Décidez si vous souhaitez mettre en œuvre le projet : Après avoir évalué les avantages par rapport aux risques restants (après avoir examiné la faisabilité de la stratégie d'atténuation proposée), le résultat du projet l'emporte-t-il sur les risques restants ? Sinon, identifiez les aspects du projet qui peuvent être modifiés pour atténuer les risques, tout en conservant tout ou partie des avantages identifiés.*

Modèle d'évaluation d'une programmation sûre

<p>Projet :</p> <p><i>Présentez clairement le projet : y compris les lieux et les différentes parties prenantes qui seront impliquées.</i></p>		
Avantages	Risques pour toutes les parties prenantes	Stratégies d'atténuation
<p><i>Identifiez les bénéfices du projet : cela aidera à sopeser les avantages par rapport aux risques afin de décider si le résultat du projet justifie la prise d'un certain niveau de risque.</i></p>	<p><i>Identifiez les risques que toute activité pourrait créer : cela doit inclure les risques pour les différentes parties prenantes identifiées lors de la première étape, y compris les communautés affectées, les employés impliqués dans l'activité et la réputation du média ou de l'organisation humanitaire.</i></p>	<p><i>Identifiez des stratégies d'atténuation pour chaque risque : des solutions concrètes qui peuvent être mises en œuvre pour permettre au projet de se dérouler en minimisant les risques identifiés, Et définissez qui, au sein de l'organisation, est responsable de la mise en œuvre de chaque solution.</i></p>
<p>Décision :</p> <p><i>Décidez si vous souhaitez mettre en œuvre le projet : Après avoir évalué les avantages par rapport aux risques restants (après avoir examiné la faisabilité de la stratégie d'atténuation proposée), le résultat du projet l'emporte-t-il sur les risques restants ? Sinon, identifiez les aspects du projet qui peuvent être modifiés pour atténuer les risques tout en conservant tout ou partie des avantages identifiés.</i></p>		

Carte des lignes directrices : Comment utiliser les modules et annexes

Information et risques : une approche de protection des écosystèmes d'information ?

